



Malfaçon pose portail+cloture

Par **gillou2702**, le **30/03/2010** à **11:12**

Bonjour, suite a l'achat d'une cloture (16M) d'un portail motorisé et d'un portillon, au mois de septembre 2009 pour un montant de 9000€, les travaux commence fin novembre apres la reception de celui-ci. Deux jours de pose par 2 ouvriers (cloture, portail et portillon), il ne reste plus que les bras du moteur a fixer sur le portail. Puis plus de nouvelle j'usqu'a fin decembre. je decide de telephoner a l'entreprise debut janvier et on me certifie que les ouvriers vont venir finir les travaux. Beaucoup de vent et le portail bloqué avec des dalles car pas de poignées ni de serrure pour le fermée (normalement maintenue par les bras motorisé mais pas posé) claque et un morceau se casse, je previent l'entreprise et me dise que quelqu'un va passer voir, plusieurs appel pendant le mois de janvier et février et toujours personne ne se déplace. Le Vendredi 26 fevrier (veille de la tempete) coup de vent assez fort et toute la cloture s'envole dans la rue (les lisses se defont une par une et les poteaux tombent aussi), le portail s'ouvre coté rue, les gons sont tordus. Vers 9h30 je telephone a l'entreprise " c'est pas normal ou vous envois du monde début de semaine prochaine" 3 semaines apres et apres encore des appels telephonique, ils envoient quelqu'un me dise que cela est de ma faute, que c'est la tempete (alors que c'etait la veille) et que j'avais mal fais tenir le portail. Mon assurance habitation ne prenant pas en charge les clotures, l'entreprise ne veut rien savoir. j'ai appelé également le fournisseur des clotures et apres un bref entretien avec le technicien celui ci me dis que la pose a été mal effectué et que les poteaux aurait du etre betonné a l'interieur. résultat plus de cloture, portail cassé, gons tordus et personne ne veut rien savoir, que dois je faire et a qui m'adressé. En espérant avoir de l'aide je vous remercie d'avance.